

LE LIBRE CANARD

PUBLICATION MILITANTE DU COMITÉ ÉCOLOGIQUE COMTAT-VENTOUX

Association agréée pour la protection de l'environnement. Indépendante de l'état, des industriels et des partis

ÉTÉ 2016 - n°55 • JOURNAL GRATUIT • LE CONTENU DES ARTICLES N'ENGAGE QUE LA RESPONSABILITÉ DE LEURS AUTEURS

LE VENTOUX, MONTAGNE CITOYENNE !...



N'ACCEPTÉZ PAS QUE CETTE CHANCE SOIT DÉTOURNÉE !

Parc Naturel Régional. Les communes et intercommunalités devaient se prononcer sur l'opportunité de poursuivre le projet de PNR du Ventoux, projet porté par le Syndicat mixte local du Mont Ventoux (SMAEMV). Une majorité des conseillers municipaux, à 57 % des votants, a dit : on continue ! Bravo et merci.

Parallèlement, une importante mobilisation citoyenne regroupait associations environnementales, culturelles et sportives, acteurs du développement agricole et économique. Elle recueillait plus de six mille cinq cents signatures dans une pétition en ligne. Bravo encore et merci !

La Région va devoir tenir compte de ces deux événements. Le Parc du Ventoux n'est pas mort-né, mais nous restons tous vigilants au sein du collectif « Un parc pour mon Ventoux, c'est géant ! ». (voir p 2)

SOMMAIRE

EDITO.....	p.1
VENTOUX : LE PARC !.....	p.2
CHAMP DE BATAILLE.....	p.3
LA COP 21 À CARPENTRAS.....	p.4
LE HÉRON GRIS M'À DIT.....	p.5
CAUSES DU CHAOS ÉCONOMIQUE.....	p.6
DES CONFINES AU VENTOUX.....	p.7
LE TER CARPENTRAS/AVIGNON.....	p.8
L'AMIANTE DOMPTÉE.....	p.9
N.O.E. - ÉTAT D'URGENCE !.....	p.10
EUX VIVANTES.....	p.11
L'AVIS DES ANIMAUX.....	p.12

visuel Pascal CAFFA

EDITO

DES MILLIERS DE SIGNATURES en faveur du projet de Parc Naturel Régional : le Géant de Provence (1912 m.) en est sorti grandi !...

Brièvement résumée, voici l'affaire : le Conseil Régional, maître d'ouvrage du projet, a lancé au printemps auprès des communes et des intercommunalités, une consultation imprévue, jamais utilisée dans un processus de création d'un

À CARPENTRAS, le conseil municipal a voté, lui, à 74% son soutien à la poursuite du projet de Parc. Normal, pensions-nous, la capitale du Comtat serait la principale porte d'entrée d'un territoire ainsi labellisé en raison de ses ressources naturelles et paysagères.



Mais il y a un « hic » ! Au même moment démarrait la dégradation de cette même porte d'entrée. Une double porte, celle de la ville et celle des paysages du Ventoux par la route de Mazan. Le quartier voisin de la Cove et des Pompiers est victime d'un projet d'urbanisation incohérent, que nous combattons en vain depuis des années avec une association amie. (voir p.3)

Relatée dans la presse, la démolition d'une ancienne et belle ferme, l'arasement de son environnement boisé avait alors lieu pour faire place à une restauration rapide appelée McDonald's. Une aberration quand, à la maison de Pays, l'Office de tourisme municipal nous invite à savourer le Vaucluse et les produits de terroir du Ventoux...

La montagne citoyenne en est littéralement atterrée !



MAIS, AU FAIT ... QUEL EST L'INTÉRÊT D'UN « PARC NATUREL RÉGIONAL » ET POURQUOI AU VENTOUX ?

Un Parc Naturel Régional est un territoire rural habité, reconnu au plan national pour la richesse de ses patrimoines naturel et culturel, la beauté de ses paysages. Réputé fragile dans les équilibres entre protection et développement, il fait l'objet d'un projet de valorisation territoriale sous la responsabilité des collectivités : Région, Département, Communes, un projet concrétisé dans une Charte. En 2013 et pour le Ventoux, a été lancé un avant-projet dont l'étude a associé les collectivités publiques, des associations de bénévoles et des acteurs du développement économique.

Vous avez su, peut-être, qu'un débat s'était engagé au printemps quant à la poursuite du projet de Parc du Mont Ventoux, comme on le rappelle en page 1. Dans la foulée de ce débat, le 17 mai, lors d'une conférence de presse, était remis le texte qui suit, émanant d'un collectif de soutien composé d'une quarantaine d'associations, dont notre comité, ainsi que de citoyens mobilisés. En forme d'argumentaire, ce texte a été également adressé à tous les maires des 39 communes concernées.



« Le Ventoux ? C'est un site naturel d'exception dont les pouvoirs locaux et aussi les habitants, doivent assurer la préservation pour le bien de tous.

« Le Ventoux n'échappera pas, et encore moins du fait de sa notoriété, aux pressions de toutes sortes : foncières, immobilières, touristiques, qui sur la durée, porteront atteinte si rien n'est fait, à la qualité et la pérennité d'un patrimoine commun. Ce serait alors une perte de valeur pour l'image de nos productions agricoles, une baisse de notre attractivité touristique, une dégradation de la qualité de vie des habitants et de la biodiversité naturelle. Cela entraînerait une dévitalisation rurale inéluctable.

« La formule du PNR est la meilleure possible, car



la Charte qui a été élaborée (et est actuellement dans les bureaux de la Région) est l'expression d'une volonté commune des habitants, élus et citoyens confondus, pour un développement durable du territoire, hors de toute contrainte excessive. Le Parc n'a en effet aucun pouvoir réglementaire : les responsabilités telles que la définition des usages du territoire (chasse, circulation dans l'espace naturel), sont laissées aux communes et groupement de communes.

« Le PNR est une chance pour le territoire, non seulement parce qu'il est

une garantie de pérennité d'une richesse naturelle, culturelle et économique pour tous, mais aussi parce que la formule de Parc permet de bénéficier de crédits régionaux et européens spécifiques. Ainsi, les deux derniers programmes européens « LEADER », gérés par le Syndicat Mixte du Ventoux, qui deviendrait la structure de gestion d'un futur Parc, représentent

une aide de 7 millions d'euros pour le développement rural. Le prochain programme « LEADER », 3 millions d'euros tous financements confondus, ne sera accordé que si la procédure d'élaboration du Parc n'est pas interrompue. Cela, sans compter le Contrat Régional d'Équilibre Territorial, financé par l'Etat, la Région et l'Europe, qui représente près de 28 millions d'euros jusqu'en 2020 !...

« Il nous semble donc opportun, quels que soient les résultats du vote actuel demandé aux communes par le Conseil Régional : 1. d'attendre le vote normal de la proposition de Charte pour prendre une décision, procédure normale pour tous les parcs et 2. de ne pas compromettre, par une décision hâtive de la dite Région, les chances et les moyens dont le territoire disposerait au titre du Parc Régional, permettant de mettre en œuvre un projet de développement durable du territoire du Ventoux.»

*A Carpentras, le 17 mai 2016,
le collectif de soutien
au projet de Parc*

PRODUITS BIO LOCAUX ET DE SAISON

BIOCOOP L'AUZONNE
283, Avenue ND de Santé - 84200 CARPENTRAS
tel : 04.90.60.20.10 - www.biocoopcarpentras.com

NOS HORAIRES :
le lundi : 14h30/19h00 - du mardi au vendredi : 9h00/19h00
le samedi : 9h00/18h30

LA FUTURE PORTE D'ENTRÉE DU PARC DU VENTOUX, UN TRISTE CHAMP DE BATAILLE !



Terrible fin de printemps à CARPENTRAS où les pelleteuses, gavées de ketchup et de coca-cola, ont détruit les nids d'oiseaux en pleine période de nidification, les guépriers chamarrés, les lézards des murailles étendus au soleil et les amandiers en pleine période de végétation.

Notre belle sortie de ville, avec son panorama unique sur le parc du VENTOUX a disparu et avec elle cette ancienne ferme, témoin de l'histoire maraîchère de Carpentras, avec sa triple gènoise, avec ses pierres de taille, avec son astucieux système de réserve et de distribution d'eau. Il ne nous restait qu'elle, toutes les autres sorties de ville ont déjà été massacrées par des implantations commerciales. C'était le lieu de balade de Jean-Henri Fabre. Mais qui s'en souvient encore ?

C'était l'entrée du futur Parc Naturel du Ventoux, ce que le maire de notre commune semble ignorer.

Et pourtant, notre municipalité se prononce en faveur du parc, des produits du terroir, des saveurs du Vaucluse, de la nature et de la biodiversité. C'est vrai que dans une plaquette commerciale ces slogans ont font sensation.

Pourquoi détruire un espace naturel si beau ; pour y installer un Mc Do, l'antithèse du bien manger, pour y installer des commerces alors que le cœur de ville périclité, pour y installer un supermarché alors que nous savons que la ville est déjà saturée d'espaces commerciaux et alors que le SCOT fait ressortir le danger d'une sur-urbanisation de la ville de CARPENTRAS au détriment des villages voisins.

Pour une raison simple, par défaut d'imagination, par ab-



Après la Coulée verte, la Coulée de terre...

sence de vision prospective en matière d'urbanisme. Le maire a beau jeu de dire qu'il ne peut s'opposer aux velléités financières d'un promoteur, le PLU actuel a été adopté sous son mandat, et colle très exactement au projet qui est en cours de réalisation.

Devons-nous, pour autant, baisser les bras et nous résigner ? Surtout pas ! Il reste pour les bâtisseurs beaucoup d'espaces naturels à massacrer, car

notre municipalité n'aura pas demain plus de créativité urbanistique qu'elle n'en avait hier. Il nous reste à nous, défenseurs de notre cadre de vie, défenseurs de la biodiversité, amateurs d'espaces, il nous reste à nous mobiliser pour défendre la Lègue, La Gardy, le Castellas, les rives de l'Auzon, pour défendre l'agriculture de la plaine en direction de MAZAN. Il nous reste à étudier les conséquences de cette débâche de bitume et de béton sur l'écoulement des eaux pluviales,

car nous sommes bien convaincus qu'aucune étude d'ensemble n'a été réalisée sur le sujet et que la multiplication des épisodes pluvieux aura des conséquences dramatiques en aval sur l'AUZON. Il nous reste à défendre l'AUZON comme d'autres défendent la NESQUE.

Il nous reste à proposer des aménagements raisonnables et raisonnés pour valoriser au jour le jour les productions de nos agriculteurs, et il ne s'agit pas que de vin, pour accueillir les enfants autistes de l'Hôpital de Carpentras, pour accueillir des installations à destination des personnes âgées, pour faire en sorte que les villas nouvellement construites ne soient pas des HLM horizontales... Il nous reste à concevoir notre ville.

Il nous reste tant à faire...

Joël BRETON

Association des Habitants
des Quartiers Est de Carpentras

BOULANGERIE LOT

QUALITÉ NUTRITIVE
FARINE DE MONTAGNE
HAUT DE GAMME DU VERCORS

ÉCOLOGIQUE
FARINE SANS ADDITIF
EN CIRCUIT COURT

GOÛT ET SAVEUR
DIFFÉRENTS PAINS SPÉCIAUX
AVEC FARINES ISSUES DE
L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

ROUTE DE SAINT-DIDIER (à côté de Carglass') **CARPENTRAS**
04 90 60 37 34
DU LUNDI AU SAMEDI MATIN

UNE COP 21 À CARPENTRAS ?...

QUELS SONT LES ENJEUX DE LA COP 21 (CONFÉRENCE OF PARTIES POUR LE 21ÈME SIÈCLE) ?

Essentiellement **réduire** les émissions de gaz à effet de serre, produites par l'utilisation des énergies fossiles : **le charbon, le pétrole et le gaz.**

Comment y parvenir ?

En commençant par réduire nos consommations (isolation des logements, modes d'éclairage économiques, manières de se déplacer en diminuant l'impact de la voiture individuelle diesel ou à essence), mais aussi par le développement des énergies renouvelables ; ce qui est à la fois de la compétence de l'Etat, des collectivités et des particuliers.

Une collectivité ne peut pas tout faire ; mais elle se doit de créer les conditions favorables, et c'est également aux citoyens de s'impliquer dans cette démarche.

QUE FAIT CARPENTRAS DANS CE DOMAINE ?

À notre demande, la Mairie a répondu à un questionnaire détaillé, élaboré par France Nature Environnement Région PACA : un « baromètre du développement durable ».

Nous avons porté notre regard sur les pratiques, positives ou négatives, de la municipalité, en faveur du respect des mesures préconisées par la COP 21.

LES ASPECTS POSITIFS :

- ◆ la commune dit « s'intéresser aux conditions de fabrication et de transport de ses achats, et intégrer des clauses sociales et environnementales dans ses marchés publics » (papier recyclé, produits d'entretien éco-labellisés, achat de produits locaux, etc...)
- ◆ elle « a fixé des objectifs en termes d'économie d'eau, d'énergie et d'éclairage au sein de ses services (écoles, bâtiments municipaux) »
- ◆ elle « a soutenu l'installation d'un Espace Info-Energie » qui permet d'informer les habitants sur la manière de réaliser des économies d'énergie
- ◆ elle « soutient les associations environnementales », ce qui permet au « Comité écologique » d'informer et de sensibiliser le public aux enjeux environnementaux



L'espace INFO→ÉNERGIE de la COVE

- ◆ elle « développe des espaces piétons », ce qui diminue la pollution de l'air, et favorise la mobilité douce et les liens sociaux
- ◆ elle a participé au financement du quartier de la gare « pour favoriser les transports en commun en reliant les différents modes de déplacements (Pôle d'Échange Multi-modal) »
- ◆ « dans le cadre d'un Plan Climat Énergie Territorial, elle a fait réaliser un diagnostic des émissions de gaz à effet de serre »
- ◆ elle « a pris des mesures pour réduire la pollution lumineuse et pour diminuer la consommation d'énergie électrique ».



LES ASPECTS QUI DOIVENT ÊTRE AMÉLIORÉS :

- ◆ La municipalité « n'a pas mis en place d'équipements photo-voltaïques » (par exemple sur les bâtiments municipaux)
- ◆ elle se dit « non concernée » par des incitations au développement de l'habitat durable ; par exemple par la création d'éco-quartiers ou en s'appuyant sur un article du Code de l'Urbanisme
- ◆ elle ne peut pas développer sur la commune de filière bois (pas de production locale de bois), mais « n'apporte pas d'aides aux particuliers pour l'installation d'appareils domestiques de chauffage au bois », en collaboration avec la COVE par exemple

- ◆ elle reconnaît « ne pas apporter de formation au développement durable auprès des élus et agents communaux »
- ◆ elle dit « s'engager dans le développement de pistes cyclables sécurisées » ; mais concrètement comment ?
- ◆ elle reconnaît ne pas « s'investir dans un « Agenda 21 » (programme d'actions à mettre en place en matière écologique pour le 21ème siècle, et engageant les collectivités).

SYNTHÈSE :

Comme le préconisent les engagements de la COP 21, réduire les émissions de gaz à effet de serre nécessite, d'une collectivité, une **volonté politique forte** pour mettre en place les actions concrètes favorisant cette réduction.

Cela commence par inciter le citoyen à modifier ses comportements, la Mairie donnant l'exemple.

Cela continue par **des choix** tels que :

- ◆ un Plan Local d'Urbanisme limitant l'étalement urbain afin de moins utiliser les véhicules à moteur
- ◆ des pistes cyclables sécurisées depuis toutes les entrées de ville
- ◆ des arrêts-minute à distance raisonnable des écoles et le développement de trajets piétonniers sécurisés et balisés (« Pedibus ») pour éviter les encombrements automobiles et favoriser la marche à pieds
- ◆ la poursuite de l'isolation des bâtiments communaux
- ◆ la limitation, voire la suppression, de l'éclairage public entre 1h et 5h
- ◆ des véhicules communaux fonctionnant à l'électricité, ou au moins au gaz
- ◆ une formation aux enjeux du réchauffement climatique des élus et agents communaux
- ◆ **ET L'ENGAGEMENT DANS UN AGENDA 21 !!!!!**

Voilà du pain sur la planche ! « Le Comité Écologique » va être attentif à tous ces aspects...

*Christian GUÉRIN
et Marie-Christine LANASPÈZE*

LE HÉRON GRIS M'A DIT :



Oh hé ! J'ai une super bonne nouvelle : qu'est-ce qui est le plus économique et le plus écologique pour entretenir des espaces verts ? Les moutons. Qui ça ? Les moutons, je vous dis !

Eh oui ! une société francilienne (d'Île de France, pour les ignares) propose aux collectivités et entreprises d'entretenir leurs espaces verts en y faisant pâturer des moutons. Pas de tondeuse à gazon, donc pas d'électricité, pas de gas-oil...

Cela contribue à diminuer les émissions de CO2 et c'est silencieux. Bravo les gars...

Allez, on continue avec le CO2 à enfoncer le clou : pour vous faire comprendre qu'on doit absolument générer moins de CO2, sinon je vais mourir du réchauffement climatique ; et peut-être vous aussi !

Tenez, une devinette :

Quel est le « bilan carbone » d'une barquette de fraises d'Espagne consommée en France, en comptant bien sûr la culture, l'emballage et le transport ?

Vous donnez votre langue au chat ? Eh bien, c'est 440 grammes de CO2, car ces fraises, produites toute l'année, nécessitent du chauffage, de la lumière artificielle, de l'arrosage et du transport routier : un « bilan carbone » très lourd.

Et en plus, croyez-en mon expérience : elles ne sont même pas bonnes. Consommez donc des fruits de saison et des fraises de chez nous, que diable !

Nom d'un chien, il paraît qu'en ville un cycliste est moins exposé à la pollution de l'air qu'un automobiliste dans sa voiture ! Vous le croyez, vous ? Si les chiffres le disent...

En effet les concentrations de polluants à l'intérieur de l'habitacle d'une voiture sont de 14,19 grammes de CO2 par m3, quand on ne respire « que » 5,9 grammes de CO2 par m3 en roulant en vélo.

Ah ! si on marchait et si on roulait tous en vélo, quelles bouffées d'air pur...

Vous qui vous habillez beaucoup avec ce pantalon qu'on appelle « jeans », êtes-vous au courant que les « jeans » de la marque « 1083 » sont fabriqués avec du coton bio.

Il faut savoir que le coton « habituel », non bio, consomme énormément d'eau : ce sont les cultures de coton qui ont vidé la mer d'Aral en Russie !

Et en plus, la toile du « jeans 1083 » est teintée, tissée et façonnée en France.

Aussi, même si les matières premières et la main-d'œuvre sont plus chères, ces « jeans » se vendent à un prix tout à fait

raisonnable car les fabricants ont réduit les intermédiaires et les frais de transport. Et en même temps ils ont produit moins de CO2...

À bon entendeur, salut.

Voilà, c'était ma COP 21 à moi ! Je vous dis à la saison prochaine. Bye, bye, les humains.

Propos recueillis par Marie-Christine LANASPEZE



Ventoux - BIO

Un BOUCHER BIO qui découpe devant vous selon votre demande et qui FABRIQUE sa CHARCUTERIE BIO PROVENÇALE sur place

BOUCHERIE CHARCUTERIE PINEL
(à côté de la mairie)
Rue Barral des Baux - 84410 BEDOIN

OUVERTURE
Lundi : 7h - 12h30
Du mardi au samedi : 7h - 19h
Dimanche : 7h - 12h

MON EPICERIE BIO EN LIGNE
idéal bio
LIVRAISON DE PRODUITS BIO À DOMICILE AUTOUR DE CARPENTRAS

www.idealbio.fr

- FRUITS ET LÉGUMES,
- PRODUITS FRAIS,
- PRODUITS LAITIERS,
- COSMÉTIQUES,
- SANTÉ & BIEN-ÊTRE,
- HYGIÈNE, ENTRETIEN...

Livraison gratuite*

*voir conditions sur le site

INTERNET, LES DESSOUS DE LA TOILE !

SAVEZ-VOUS QUE 3 MILLIARDS DE PERSONNES SONT CONNECTÉES. ELLES ÉMETTENT CHAQUE JOUR 7 MILLIARDS DE MESSAGES, ET 3 MILLIARDS DE PAGES (INFOS, VIDÉOS, ETC...) SONT CONSULTÉES QUOTIDIENNEMENT.

Mais comment ça marche tout ça ? Eh bien voilà :

Vous écrivez un mail, il va dans votre box, puis il passe par un câble et continue jusqu'à un centre de raccordement. Les mails sont orientés par des « routeurs » (des aiguilleurs de réseau), et arrivent chez des « hébergeurs » (par exemple « gmail » aux USA), dans des « Data centers ».

Chaque mail est traité, réorienté vers le destinataire, et refait le voyage en sens inverse !!!

Ces milliards de mails passent donc dans des câbles, tels des autoroutes, alimentés par de l'électricité, et sont stockés quelque part... dans des disques, dans des machines, dans des hangars . Ça chauffe fort tout ça, aussi ça doit, de ce fait, être refroidi ! Encore des besoins en énergie.

Attention ! Si l'on stocke les mails, c'est pour quelques minutes seulement, car ce que nous émettons dépasse toutes les capacités de stockage . Alors de grandes quantités d'informations sont volontairement « oubliées »...

Et la sécurité ? Et comment décider de garder, et quoi garder ? Des archivistes et les machines « choisissent » !

Dans les Data centers, les données ne sont pas cryptées, mais « en clair » ; cela coûterait trop cher. (Aussi si l'on a des informations confi-

dentielles, il vaut mieux ne pas les mettre sur internet.)

Quel est le coût énergétique des mails ?

- ◆ un mail + une pièce jointe, c'est une ampoule allumée pendant 1 heure
- ◆ les mails contribuent pour 2 % à l'émission de gaz à effet de serre
- ◆ un moteur de recherche, les très beaux « algorithmes » de Google, c'est l'énergie de la ville de Bordeaux
- ◆ internet est la 5ème consommation mondiale d'électricité (après les 4 premiers pays les plus consommateurs d'énergie)
- ◆ Et pour finir, cerise sur le gâteau , il faut, pour internet, de l'électricité stable, c'est à dire non solaire. Alors, soit on utilise de l'énergie nucléaire, soit comme aux Etats Unis, on décalotte les montagnes pour en extraire du charbon et alimenter des centrales électriques.

Allez, c'est bien le moins que l'on puisse faire.

Quelques conseils pour une utilisation plus économique des mails et d'internet :

- ◆ réfléchir avant de cliquer sur « RÉPONDRE » ; le 1er mail n'a peut-être pas besoin d'être renvoyé ; faire plutôt un nouveau message donnant juste votre réponse, mais en indiquant son objet très clairement, pour que

le destinataire s'y retrouve ;

- ◆ à qui adresser le message ? Réfléchir à nouveau avant de cliquer « À TOUS ». Qui a besoin de votre réponse ? S'il y a moins de destinataires, moins de mails vont partir ;
- ◆ limiter les recherches sur internet ;
- ◆ éviter les pièces jointes, surtout si elles sont lourdes ; trouver plutôt le lien à transmettre, sur lequel le destinataire cliquera pour accéder aux documents à voir ;
- ◆ ne conserver que les messages vraiment importants dans votre ordinateur ;
- ◆ éteindre l'ordinateur et la box quand on ne s'en sert pas...

Des visions d'avenir qui pourraient améliorer les choses ?

- ◆ Utiliser la chaleur dégagée, en sous-sol, pour chauffer des logements, des piscines
- ◆ Décentraliser les Data centers ; en faire des petites unités... qui chaufferont les radiateurs de chacun de nous
- ◆ avoir internet sans passer par un serveur central : échanger entre habitants de petites villes, ou de voisin à voisin (la méthode « peer to peer » : entre pairs).

Expliqué dans l'émission de radio « La tête au carré », sur France inter.

CAUSES PROFONDES DU CHAOS ÉCONOMIQUE

MICHEL LALOUX*

Les crises économiques s'enchaînent et nous nous accoutumons. Elles font partie du paysage et nous croyons qu'elles sont inhérentes à l'économie. Elles seraient donc une fatalité. Cette idée a un effet paralysant et nous empêche d'agir pour remédier à ce chaos. Or cette croyance repose sur une méprise. Ce que nous observons n'est pas l'économie elle-même. Car celle-ci est dans une situation analogue à celle d'un homme atteint d'une maladie déformante qui le rendrait méconnaissable. Face à cette personne, nous saurions faire la différence entre l'image

qu'il donne de lui, dans son aspect extérieur et ce qu'il est ou ce qu'il pourrait être s'il guérissait. Nous pouvons apprendre à faire de même avec l'économie et développer une conception de ce que serait une économie en bonne santé.

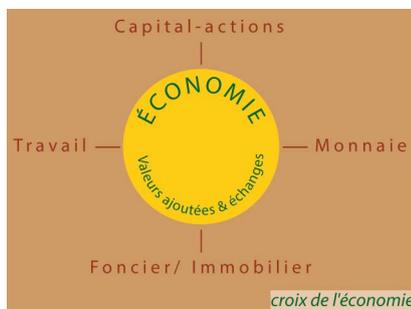
La première chose à faire est de voir les facteurs primordiaux d'intoxication de l'économie. Ils sont au nombre de quatre et engendrent quantité de sous-facteurs. Par nature, ils sont étrangers à l'économie. Mais on les y a laissés pénétrer et ils sont donc devenus des marchandises que l'on vend sur le marché.

Nous nous sommes tellement habitués à les considérer ainsi que même les syndicats, par exemple, utilisent l'expression Marché du travail. Comme si le travail était une marchandise ! De la même façon, nous parlons du marché monétaire, du marché des capitaux et de celui de l'immobilier.

La monnaie ne devrait être qu'un instrument de mesure des échanges de biens et services. Elle est pervertie dès l'instant où nous l'achetons. Le spéculateur vend du Yen, achète du dollar, etc. de même, une entreprise est faite pour vendre des objets ou des services.

*ÉCONOMISTE ET PHILOSOPHE DE L'ÉDUCATION, MICHEL LALOUX EFFECTUE DES RECHERCHES SUR LES FORMES D'ORGANISATIONS LÉGÈRES ET ÉVOLUTIVES DE LA SOCIÉTÉ ET DES INSTITUTIONS QUI PERMETTENT QUE L'INITIATIVE ET LA CRÉATIVITÉ HUMAINE PUISSENT, EN PERMANENCE LES ANIMER ET LES RENOUVELER.

Mais pas pour se vendre elle-même, soit en totalité, soit en petites coupures comme c'est le cas avec les actions vendues en bourse.



Avec l'immobilier, la situation est nuancée.

La construction d'une maison est un acte économique. Mais qu'en est-il lorsque la maison a déjà été payée, c'est-à-dire lorsque l'emprunt a été remboursé ? Si, par exemple, elle est louée pendant plusieurs décennies, elle est alors payée trois ou quatre fois, alors qu'il n'y a plus de prestations économiques en contrepartie.

Si la monnaie, le travail et le capital-action ne

devraient jamais entrer dans l'économie, l'immobilier le peut, mais seulement pour ce qui correspond à une création de valeurs résultant du travail.

Ces quatre facteurs de maladie forment ce que

j'appelle la croix de l'Économie (voir schéma). Si nous parvenions à sortir ces quatre facteurs du cercle de l'économie, celle-ci nous apparaîtrait pour ce qu'elle est en profondeur : une activité qui concerne l'humain, qui, par essence, est humaine.

Mais aujourd'hui, l'économie est tellement défigurée que nous nous en détournons. Ou

bien nous tentons des alternatives qui semblent simples à mettre en oeuvre. Mais transformement-elles réellement l'économie ? C'est-à-dire, contribuent-elles à résoudre la croix de l'économie ? Et si notre avenir dépendait d'une réponse à ces questions ?

**Solutions monétaires
pour
une Europe en crise**
Propositions pour une gouvernance
de la monnaie par la société civile
Séminaire ouvert à tous - Animé par Michel Laloux
Mormoiron 14- 17 juillet 2016
Infos sur www.democratie-evolutive.fr

BALADES ET DÉBATS : DES CONFINES AU VENTOUX !

LE PRINTEMPS AUX CONFINES

C'était en mai la balade inaugurale d'une nouvelle manière de parcourir un lieu remarquable, *la Zone humide des Confinés*, à Monteux, balade suivie d'un moment de débat autour d'un film. Allier au cours d'une demi-journée la découverte de la nature à celle des moyens de la mieux gérer, tel est l'objet des Rencontres éco-citoyennes, concrétisées par des Balades et débats qui vont se poursuivre

Le samedi 14 mai, trente personnes suivaient en deux groupes les guidages de spécialistes d'un milieu humide riche d'une flore et une faune spécifiques de ce qu'était la plaine du Comtat avant d'être mise en culture à partir du Moyen-Age. Fortement soumises aux inondations, les terres aux *confins* de Monteux et de Sarrisans sont désormais gérées selon leur vocation naturelle d'abriter une flore et une faune adaptées. Espace Naturel Sensible (ENS) du département de Vaucluse, la zone est suivie par le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) de Provence.

Un de ses agents, Grégoire Landru, guidait un des petits groupes quand Jean-Marin Desprez, de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) guidait l'autre. Une participante, Annick Jean, témoigne.

« En partageant leur savoir et leurs connaissances du lieu, ils nous ont permis d'approcher la vie animale depuis les cabanes équipées pour observer toute une diversité et respecter la vie du site et de ses habitants. Les oiseaux, par exemple : savoir reconnaître le chant de tel ou tel, dont je vous assure qu'il comporte plusieurs mélodies ! C'était un moment suspendu dans le temps, je me suis enrichie à la découverte de cette biodiversité. Après deux heures de terrain, visionner un film et échanger nos idées à la ferme pédagogique de l'Oiselet, nous a fait prendre conscience de notre responsabilité face à la Terre et à tout ce qui la compose. »



L'AUTOMNE AU VENTOUX

Le film évoqué, *Faim de Terre*, auquel le Comité écolo avait souscrit, est semblable au film *Demain* à la différence près qu'il a été tourné en Vaucluse ! Il montre, comme le film *Solutions locales pour un désordre global*, des initiatives pour une transition écologique particulièrement adaptées à notre région soumise aux désordres urbanistiques.

C'est l'objet des Rencontres éco-citoyennes que de les faire connaître au public avec nos Balades et débats. Celles de l'automne vous emmèneront en direction du Ventoux, non plus dans une zone humide mais dans des terres paysannes, à la découverte de modes de culture qui s'appellent *biodynamie*, *agro-foresterie* ou encore *permaculture*.

Programmes et dates de sortie vous seront annoncés dans le Canard de l'automne, à paraître début octobre.

Denis Lacaille

ON MARCHE SUR LA TÊTE À LA RÉGION !

LORS DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL RÉGIONAL DU 24 JUIN 2016, IL A ÉTÉ VOTÉ UNE DÉLIBÉRATION PROPOSANT « DES ÉTUDES VISANT LE DÉVELOPPEMENT DE TOUTE OFFRE DE MOBILITÉ RÉGIONALE ALTERNATIVE AU TER PÉRENNE ET PERFORMANTE, S'APPUYANT NOTAMMENT SUR DES SERVICES ROUTIERS ET SUR LE DÉVELOPPEMENT DES NOUVELLES MOBILITÉS DURABLES AU SERVICE DES USAGERS ».

ALORS QUE PARTOUT EN FRANCE, EN EUROPE ET DANS LE MONDE, IL EST MIS EN PLACE DES POLITIQUES PUBLIQUES VISANT À RÉDUIRE LES DÉPLACEMENTS ROUTIERS POUR DES RAISONS DE SANTÉ LIÉ À LA POLLUTION DE L'AIR, DE CONGESTION DES AXES ROUTIERS, DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE, SUR LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR IL EST PROPOSÉ DE FAIRE L'INVERSE.

LES VICISSITUDES DU TER CARPENTRAS-AVIGNON

« **V**oyageurs réguliers ou occasionnels du TER Carpentras-Avignon, votre avis nous intéresse.

- Quels dysfonctionnements avez-vous rencontrés ?
- Quelles sont vos attentes, vos propositions ?
- Êtes-vous un voyageur régulier ou occasionnel ?

Dans la perspective de la prochaine réunion du Comité de ligne Rhodanien*, nous avons décidé de recueillir vos doléances, et de les faire remonter à la Région, qui est l'Autorité Organisatrice des Transports. »

C'est en ces termes que nous avons interpellé les voyageurs en gare de Carpentras lors d'une journée de tractage. Les réponses (nombreuses) nous parvinrent par courrier ou par mel les jours suivants. De quoi remplir un dossier de 10 pages.

En voici quelques-unes :

Entre absence de conducteur, de contrôleur, grèves, «raisons de service», etc, nous ne comptons plus le nombre de jours où le service fait défaut ! Ainsi, nous sommes obligés de consulter chaque matin «la news» du TER local pour savoir si le train sera en gare. Il faut vraiment être militant pour ne pas renoncer !

*Et cet autre : train supprimé au moment du départ sous prétexte... que le contrôleur n'est pas arrivé ! **Mais quand le train marche, il est confortable et à l'heure.***

Et encore :

À l'heure du retour pour Carpentras en soirée, pas de train à l'heure indiquée sur mon billet ! Je m'enquiers alors d'un car de remplacement : pas de car !... Je suis donc rentré à Carpentras en taxi, commandé et payé par la SNCF.

J'ai fortement déploré l'organisation

intervenue pendant les vacances de février 2016. (Le personnel de conduite ayant été affecté sur les lignes desservant les stations de ski). Le remplacement par le car est presque sans intérêt car 1 h de voyage par trajet !!

Ces quelques témoignages reflètent à juste titre la lassitude et l'incompréhension des voyageurs. Ils se voudraient fidèles au rail malgré tout, reconnaissant les vertus écologiques, le confort et le sentiment de sécurité de ce moyen de transport mais, il ne faudrait pas que le fait de prendre les transports en commun devienne un acte essentiellement militant, soulignent-ils !

La SNCF, qui sur le plan national est la pire en PACA en terme de régularité, parviendra-t-elle à relever le défi ? D'autant plus que les perspectives d'ouverture à la concurrence font saliver Transdev, Keolis et bien d'autres opérateurs ferroviaires européens.

En conclusion, le personnel (gréviste) semble mis en cause. Ce n'est pas nouveau, leurs motivations qui sortent du cadre proprement professionnel font débat.

À part quelques dérapages, dans son ensemble les cheminots paraissent malgré tout sympathiques, et comme toujours... seuls les mécontents se manifestent ! Mais reconnaissons qu'il y a beaucoup, mais beaucoup d'améliorations à apporter.

* Comité de ligne : Lieux de débats et d'échanges entre la Région, la Sncf et les usagers.

C. Guérin





L'AMIANTE DOMPTÉ.....

..... PAR LA VOLONTÉ D'AUTRES HOMMES

L'AMIANTE A LONGTEMPS ÉTÉ UN MATÉRIAU PRIVILÉGIÉ QUI EST ENTRÉ PAR LA GRANDE PORTE DU BÂTIMENT POUR SES VERTUS IGNIFUGES ET SES APPLICATIONS ÉCONOMIQUES RENTABLES. MAIS À QUEL PRIX SUR LE PLAN HUMAIN ET SANITAIRE ?

Les pouvoirs publics confortés par un fort lobbying, ont fermé les yeux durant plusieurs décennies sur les ravages engendrés par ce matériau qui a provoqué de profondes altérations pulmonaires, conduisant au décès de plus de 100.000 personnes. Ce n'est pourtant pas faute que des médecins du travail d'entreprises en lien direct avec l'amiante, aient tiré la sonnette d'alarme.

Ayant enfin pris conscience du désastre, nos gouvernants ont finalement décidé, mais beaucoup trop tard, d'interdire sa production et son utilisation, puis de lancer des grands programmes de désamiantage dans les bâtiments publics (rappelez-vous entre autres l'université de Jussieu à Paris).

Malgré cette volonté ainsi affirmée, le problème s'est déplacé sur la question récurrente : qu'allons-nous faire de toutes ces tonnes d'amiante ?

La solution de facilité fût de les cacher dans le sous-sol en enfouissant, au mieux des containers plastifiés, et au pire de l'amiante préalablement concassé. Ces diverses manipulations étaient tout aussi dangereuses car elles véhiculaient des fibres imperceptibles causant les mêmes dégâts sur l'homme.

En 2009, Pernes s'est trouvé confrontée à un projet déposé en préfecture de Vaucluse par une filiale de **SUEZ ENVIRONNEMENT**, projet visant à enfouir 400.000 tonnes sur 20 ans dans une des gravières proche de l'aérodrome.

Face à ce risque réel qui menaçait notre **ENVIRONNEMENT**, la municipalité en a appelé à une mobilisation de tous les opposants à ce massacre écologique et humain qui se sont regroupés en un collectif, donnant naissance, en avril 2010, à l'association CINEA 84. Nous nous sommes collectivement livrés à un bras de fer avec la Préfecture pour souligner les risques

majeurs découlant de cette opération si le feu vert lui était accordé.

Notre pugnacité, pour ne pas dire notre acharnement, a eu raison d'elle puisque le Préfet a rendu, avec courage, son verdict par une fin de non recevoir de la demande d'enfouissement.

Une victoire, certes, mais le problème de fond n'était pas pour autant résolu. CINEA 84 a pris à bras le corps ce dilemme. C'est alors que la chance lui a souri une seconde fois, car elle a mis sur notre route des hommes de bonne volonté qui, dans leur laboratoire de l'université de Toulouse, cherchaient en silence... cherchaient encore comment transformer l'amiante, pour enfin mettre en lumière une méthode de décomposition en produits inoffensifs et recyclables qui pouvaient entrer dans la fabrication de matériaux divers.



Le génie des chercheurs, avec patience et rigueur, a scientifiquement prouvé que la découverte était fiable et qu'elle pouvait dès lors être convertie en mode industriel.

Encore fallait-il trouver l'entreprise capable de passer du tube à essai du laboratoire à la construction de la machine reproduisant à grande échelle cette fragmentation, mais aussi les apports financiers nécessaires pour engager avec certitude le processus.

Là encore, sous l'impulsion de CINEA 84, la détermination conjuguée des uns et des autres, a permis de surmonter cet écueil et nous sommes heureux et fiers à la fois de pouvoir dire que cette « machine infernale » qui n'a d'ailleurs rien d'infernale, verra prochainement le jour, sous la forme d'un prototype, en fin du 1er semestre de

la présente année.

Six ans de combats qui ont forgé notre volonté de vaincre en dépit de toutes les embûches d'hier, pour savourer les succès d'aujourd'hui, et exhorter ceux de demain.

Dès que le prototype sera en état de marche, CINEA 84 a la ferme intention d'organiser une grande réunion publique d'information, sous la présidence de M. le Maire de Pernes, avec la présence de tous les acteurs de cette magnifique aventure, réunissant les chercheurs, les industriels et tous les adhérents et associations partenaires qui se sont investis sans réserve, parce qu'ils ont cru en nous, en nous accordant leur confiance, dans une lutte âpre quasi quotidienne.

Il est encore un peu tôt pour sacrer définitivement la victoire qui ne sera complète que lorsque nous saurons transformer l'essai expérimental en réalité industrielle dont les débouchés peuvent dépasser nos frontières. En effet, ce processus innovant de transformation de l'amiante n'existe nulle part ailleurs dans le monde.

Un bel exemple de savoir-faire « Made in France » que nous ne manquerons pas de faire connaître, le moment venu, aux élus départementaux, régionaux, nationaux voire européens.

Ce livre de l'amiante écrit par CINEA 84, en mémoire de toutes les victimes, pourra alors se refermer, sur la gloire des femmes et des hommes de bonne volonté, qui avec courage sont allés jusqu'au bout de leur passion pour la protection de la NATURE.

CINEA 84
Collectif Indépendant
Non à l'Enfouissement d'Amiante
<http://cinea84.fr>
cinea84@gmail.com

ACTUALITÉS DU GROUPE N.O.E.

LES COMPTEURS INTELLIGENTS :

Linky, Gazpar, eau Véolia...

Dans un précédent Canard, nous avons déjà expliqué le fonctionnement de ces compteurs et leurs conséquences sur nos finances et notre santé.

Le 25 mars, le groupe NOE a organisé une conférence pour informer le public sur le fonctionnement de ces compteurs et sur les dangers dus à leur utilisation (surcharge de vos lignes, risques d'incendie, radiofréquences dangereuses, ingérence dans votre vie privée...). D'autre part votre facture sera sensiblement augmentée.

NOTRE SANTÉ EST EN JEU !

Nous sommes en droit de refuser la pose de ces nouveaux compteurs. La solution est de refuser cette pose en envoyant **une lettre recommandée avec accusé de réception à ERDF, ainsi qu'au maire de votre commune.** Attention !!! Pas d'enveloppes, il suffit de plier votre lettre en collant les bords et de coller le formulaire d'envoi recommandé dessus. Pour ceux qui ont déjà signé une de nos pétitions, elles seront envoyées au maire de Carpentras. Pour ERDF, c'est à vous de faire personnellement la démarche.

Nous n'avons pas la place de publier dans ce Canard une **lettre-type**. Sachez que vous trouverez des modèles de lettre sur le site :

robindestoits.org

NOTRE ACTUALITÉ :

En plus de la conférence Linky, nous avons participé à la **journée de l'environnement** avec le Comité Écologique au lycée V. Hugo le 27 mai. À cette occasion, nous avons pu contacter les lycéens dans la cour pour qu'ils réalisent, par des tests simples, la nocivité de leur portable. Nous avons pu ainsi leur donner quelques conseils d'utilisation.

Nous avons pu également passer du temps avec **deux classes de 2^{de} au lycée V.Hugo**. Après un extrait du film « les sacrifiés des ondes », le débat s'est installé et nous avons pu répondre à de nombreuses questions et leur expliquer comment vivre avec leurs portables avec un risque moindre.

Notre participation à la **fête de l'environnement**, le 11 Juin sur les berges de l'Auzon, nous a permis d'expliquer une fois encore notre position sur les « compteurs intelligents ». Nous proposons une pétition et nous avons recueilli de nouvelles signatures.

Nous étions également présents à la journée de développement durable à l'hôpital le 2 juin.

NOS ATELIERS

Le 1^{er} atelier a eu lieu le 14 mai chez une adhérente, pour étudier comment installer au mieux son intérieur. Avec des tests simples on peut savoir si on se sent bien ou pas, ce qui permet de trouver les solutions qui conviennent le mieux.



L'installation du bureau, et celle de la chambre ont pu être ainsi modifiées facilement.

Le 2^{ème} atelier a eu lieu le 11 juin. Une dizaine de personnes ont pu voir comment déterminer sur le terrain les réseaux telluriques, l'eau, les failles... Cette cartographie permet ensuite l'aménagement des lieux : les plantations, le coin détente, l'espace jeux, l'espace eau (bassin ou piscine). Cet atelier a suscité un vif intérêt.

ET DEMAIN !

Nous allons continuer à **informer**. Un projet est à l'étude avec la **Maison des lycéens du lycée V.Hugo**, pour toucher plus de monde.

Nous allons également reprendre **les ateliers** puisque de nombreuses personnes sont intéressées.

N.O.E.

Pour ceux qui veulent se joindre à notre groupe, ils sont les bienvenus.

Vous pouvez contacter :

Hélène Garlin au 06 83 29 09 13
Michel Dupont au 06 06 42 73 55

PANNEAUX PUBLICITAIRES. IL EST TEMPS D'AGIR !

Les pré-enseignes dérogatoires : le 13 juillet 2015 était la date limite pour les retirer. Le résultat est peu probant, nous en voyons toujours autant.

Une opération d'envergure va être dirigée très prochainement par **PAYSAGES DE FRANCE** en collaboration avec les équipes locales.

Seules sont autorisées, aujourd'hui, les pré-enseignes concernant :

- les articles en relation avec la fabrication ou la vente de produits du terroir par des entreprises locales
- les activités culturelles
- les monuments historiques, classés ou inscrits, ouverts à la visite
- à titre temporaire, les opérations et manifestations exceptionnelles



Sur la commune de CARPENTRAS, le règlement local de publicité (RLP) incombe à M. le MAIRE de le faire respecter ; sur les autres communes intervient le PREFET.

Les panneaux publicitaires sur la commune de CARPENTRAS

Comme nous l'avons écrit dans le LIBRE CANARD N° 53, le rapport MARSON a fait un état exhaustif de la situation ; cela a permis de recouvrer une (TLPE) taxe lo-

cale sur la publicité extérieure (enseigne...) et de relever les panneaux illégaux.

Dans nos réunions, avec la mairie, on nous avait promis la remise de ce rapport ; après moult tergiversations, aux dernières nouvelles, nous pourrions le consulter à la mairie.

MAINTENANT, NOUS ATTENDONS, DONC, DES ACTES.

Nous comprenons parfaitement la frilosité de la mairie, beaucoup d'intérêt et de pressions

sont en jeu, mais il est temps de faire respecter la loi.

Une ville plus agréable, plus respectueuse de l'environnement, plus belle à traverser n'est-elle pas plus attractive pour les touristes et ses habitants ? C'est du gagnant-gagnant pour tout le monde.

Raymond et Christian

SUPPLIQUE POUR DES EAUX VIVANTES

A écouter les bénévoles qui œuvrent à nettoyer les Sorgues, tout est formidable, les bords de rivières sont agréables, notre travail est très utile, tout va bien ! Tout va bien, tout va bien pour tous selon la méthode Coué !

Si on s'approche plus près de la rivière on y voit une rivière totalement morte. Les fonds à partir de la confluence avec la Nesque sont sans végétation, c'est le désert, un fond de boue noirâtre, puant, sans poissons. Pas de cresson, pas de renoncule, pas de berle... Ces eaux sont devenues plus chaudes.

Alors on se pose des questions : un pêcheur rencontré sur le pont Naquet nous disait que des truites avaient été lâchées la veille par l'association de Montoux, mais qu'il ne les trouvait plus.

Pourtant il y a une belle pancarte rouge près du pont indiquant que la rivière est de première catégorie ! Faudrait-il apprendre à lire aux truites pour qu'elles restent dans cette eau ? Après une stupide baignade dans la Sorgue on se rend compte que c'est criminel de mettre des poissons à cet endroit totalement insalubre.

On s'occupe des abords d'une rivière mais il n'y a pas d'entretien de sa vie !

Heureusement qu'il y a des petits pollueurs qui jettent des canettes dans la Sorgue, cela permet de s'approcher un peu plus d'elle pour constater son état !

Les canettes ne sont pas la pollution ultime, et cachent d'autres problèmes que l'on ne veut pas voir !

On râle après ces jeteurs de canettes. Il y a d'autres pollueurs plus importants...

On ne peut pas râler après les agriculteurs qui polluent avec leur plastiques et leurs produits : eux travaillent alors que les jeteurs de canettes sont des désœuvrés et probablement étrangers ; ben voyons ce sont des cibles faciles !

On ne peut pas râler après le fonctionnement des stations d'épuration qui fonctionnent mal, car

il y a énormément (trop ?) de gens « bien » qui s'en occupent ; y compris une multitude de nos « représentants de conscience » capables de faire des beaux discours un verre à la main !

Il y a parfois de petites chutes d'eaux qui constituent des zones d'aération de l'eau, il faut en profiter pour y remettre de la vie.

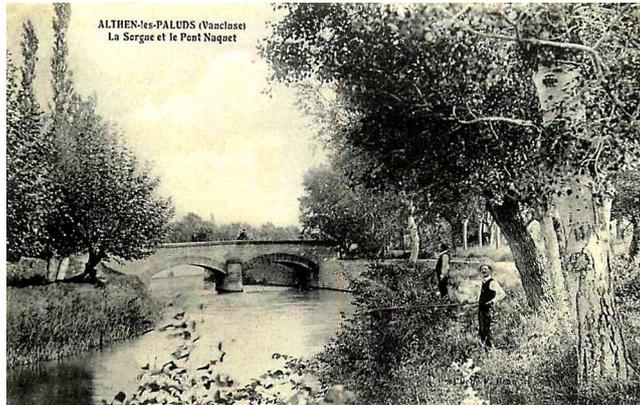
Quand on regarde le site du Syndicat mixte de la Sorgue (<http://www.lasorgue.com/>), on voit un beau site qui doit satisfaire la conscience de beaucoup de gens. Ce site doit coûter cher (il y a un budget pour) mais les cartes de qualité de l'eau les plus récentes sont de 2009 !!

Beaucoup, beaucoup d'actions autour de ces rivières, mais tous nos efforts sont inutiles si on ne s'occupe pas de rendre vie à leurs eaux !

Les bénévoles sur la Nesque et la Sorgue sont de plus en plus comme des croque-morts qui habillent, maquillent, rendent beaux les morts. Et si on s'occupait plutôt de rendre plus vivantes ces rivières ?

Jean-Pierre RICHAUD
(La Nesque propre)

www.lanesquepropre.com



Le Pont Naquet aux alentours de 1900

Oui il y a de grands projets de bassins pour la rétention des eaux pluviales, mais cela ne suffit pas. Il faut aussi s'occuper de la vie dans la rivière en sortie, mettre des roseaux dépolluants là où il n'y a plus de vie, et remettre en état la flore habituelle de la Sorgue.

Nouveau à Pernes
magasin bio

COHÉRENCE

vosre espace Bio

603, avenue Charles-de-Gaulle - Tél. 04 90 30 99 23

HORAIRES D'OUVERTURE
du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h



Maison des Associations
35, rue du Collège - Carpentras
<http://comecolocarp.unblog.fr>
Trimestriel gratuit
Tirage : 2000 ex. env.

◆◆◆
Directeur de la publication :
Christian GUÉRIN
Maquette : **Marie SAIU**
Tirage : **SCS reprographie de la Mairie de Carpentras**
Comité de lecture :
Florence AYME
Marie-Christine LANASPEZE
Denis LACAILLE
Suzanne RUBIO

◆◆◆
Où se procurer le **LIBRE CANARD ?**

BIOCOOP de l'Auzonne
COHÉRENCE (Espaces bio à Pernes.)

Dans les boulangeries :
LOT (Rte de St-Didier)
LES LAVANDES (Av. du Mt-Ventoux)
LA BAGUETTERIE (Av. F. Mistral)

Cinéma **LE RIVOLI**
Mairie de CARPENTRAS
Boucherie **PINEL** (Bédoin)
Distribution occasionnelle sur les marchés
et événements ponctuels

ÉTONNEZ VOUS

« LA PLANÈTE EST À NOUS ET À EUX, PARTAGEONS-LA ! »



■ **Les papillons** ne goûtent pas avec leur langue comme les humains, mais avec leurs pieds.

Le plus petit des papillons « Argus d'Amérique » a une envergure de moins de 12 mm, le plus gros « la Reine Alexandra » atteint 31 cm.

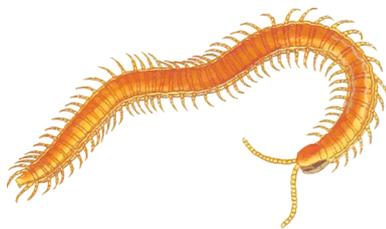


■ **Les coccinelles** se régalent de pucerons, soit environ 36.500 dans une vie de coccinelle. Elles vivent un à trois ans en liberté.

Il existe plus de 3.000 espèces de coccinelles dans le monde, dont environ 90 en France, on peut les différencier grâce aux pois qu'elles ont sur le dos. Pois qui n'indiquent absolument pas leur âge, mais leur espèce et qui alertent leurs prédateurs sur leur toxicité.

■ **Les vers** creusent des tunnels, mélangeant le sol, ce qui aide les plantes à pousser. Leurs excréments sont remplis de nutriments, c'est un engrais naturel.

Chaque jour, ils peuvent engloutir leur propre poids en déchets organiques, en nutriments et minéraux. On dit qu'un ver coupé en deux, en produit deux ! Faux, seule la partie tête peut se régénérer.



Un hectare de prairie peut contenir entre un et quatre millions de vers ; ce qui démontre la qualité du terrain. Le plus long peut atteindre sept mètres. Ils vivent entre quatre et huit ans.

■ **Les centipèdes (millepattes)** ne sont pas des insectes.

Les myriapodes font partie des animaux les plus anciens de la terre. Ils existaient déjà il y a 400 millions d'années. Ils sont donc plus vieux que les dinosaures. Les oiseaux s'en nourrissent.

■ **Les escargots**, gastéropodes, sont très lents, mais très forts. Ils peuvent soulever dix fois leur poids.

La bave d'escargot est un puissant antitussif.

Ils ont environ 14.000 dents minuscules sur leur petite langue, qui leur permet de faire des ravages dans le potager.

■ **Les araignées**, arachnides, il en existe plus de 43.000 espèces.

Leur taille varie d'une tête d'épingle jusqu'à la surface d'une assiette (mygale Goliath).

Certains mâles apportent de petits cadeaux aux femelles ou dansent pour attirer leur attention. D'autres pincet les fils de leur toile pour jouer de la guitare.

■ **Les fourmis** pratiquent l'agriculture et l'élevage depuis bien plus longtemps que les humains.

Elles font pousser des champignons sur des feuilles pour nourrir la colonie. Elles récoltent le miellat des chenilles et des pucerons qu'elles élèvent.

■ **Les abeilles.** Pour produire un kg de miel, une abeille doit butiner cinq à sept millions de fleurs. Il

faut sauver les abeilles, car sans elles, de nombreux fruits et légumes disparaîtraient.

Leur action de pollinisation est essentielle.

■ L'homme, partie intégrante de la nature, s'en est désolidarisé. Le profit étant sa motivation principale, il n'a cessé de sacrifier les éléments essentiels à la survie de la biodiversité. Nous allons en payer le prix, nous en payons déjà le prix.

L'incommensurable bêtise humaine et l'appât du gain, poussés à l'extrême, ont conduit des chefs d'entreprise à créer des « camps de concentration » pour animaux devenus les martyrs de la

société de consommation : les lapins, les poulets, les mille vaches, les mille veaux, les visons, et bien d'autres encore... Les abattoirs étant l'aboutissement de ce voyage au bout de l'enfer.

Les végétaux eux-mêmes n'échappent pas à cette frénésie d'abatage irraisonné. De magnifiques arbres cente-

naires, hébergeant une faune riche et diverse, sont sacrifiés sans autre forme de procès. Une tronçonneuse leur ôte la vie en quelques dizaines de minutes alors qu'il leur a fallu des décennies pour croître et embellir.

« Deux choses sont infinies : l'Univers et la bêtise humaine. Mais en ce qui concerne l'Univers, je n'en ai pas encore acquis la certitude absolue » Albert Einstein.

Sources publications LPO et autres...

Mic & Danièle

CONSEILS :

Procurez-vous absolument le livre de Christian Laborde « La cause des vaches ».

COUPS DE CŒUR :

« Un nouveau monde en marche » livre de Cyril Dion.

Récit de la genèse du film « Demain ».

Bulletin d'adhésion - Découpez ce coupon après l'avoir rempli et retournez-le accompagné d'un chèque de **10 euros** pour les membres sympathisants, **16 euros** pour les membres actifs ou **20 euros** pour les membres bienfaiteurs à l'ordre du Comité écologique à l'adresse suivante : **Comité écologique Ventoux-Comtat - Maison des Associations - 35, rue du Collège - 84200 Carpentras**

Nom Prénom

Adresse

Téléphone e-mail